



# ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

## Emploi et activité

Question écrite n° 360

### Texte de la question

M. Jean-Luc Reitzer attire l'attention de M. le ministre de l'équipement, des transports et du tourisme sur la situation des hôteliers, restaurateurs et cafetiers. Il souhaiterait connaître ses intentions en matière de rehabilitation et de revitalisation de ces entreprises, particulièrement en milieu rural. Il lui demande notamment que des dispositions similaires aux opérations de restructuration de l'artisanat et du commerce (O.R.A.C.) engagées par le ministère du commerce et de l'artisanat puissent être envisagées, voire élargies au secteur de l'hôtellerie-restauration.

### Texte de la réponse

Les réponses à apporter aux problèmes du secteur de l'hôtellerie-restauration en milieu rural doivent être intégrées à l'action globale que le Gouvernement entend conduire dans le cadre de sa politique d'aménagement du territoire et de soutien aux petites et moyennes entreprises. Le ministre de l'équipement, des transports et du tourisme participe, au sein du Gouvernement, à la définition de cette politique et fait valoir, dans ce cadre, les problèmes auxquels sont confrontées les entreprises du secteur hôtellerie-restauration. Pour ce qui concerne les dispositifs mis en place par le ministère des entreprises et du développement économique, chargé des petites et moyennes entreprises, du commerce et de l'artisanat, et notamment les opérations de restructuration de l'artisanat et du commerce (ORAC), le ministre rappelle à l'honorable parlementaire que les hôtels et restaurants ne sont pas exclus de ces opérations dès lors qu'ils entrent dans le champ géographique de celles-ci et qu'ils peuvent, dans cette hypothèse, présenter des dossiers aux délégations régionales du commerce et de l'artisanat concernées. Il n'est en conséquence pas nécessaire de prendre des dispositions particulières pour élargir au secteur de l'hôtellerie et de la restauration les opérations de restructuration engagées.

### Données clés

**Auteur :** [M. Reitzer Jean-Luc](#)

**Circonscription :** - RPR

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 360

**Rubrique :** Hôtellerie et restauration

**Ministère interrogé :** équipement, transports et tourisme

**Ministère attributaire :** équipement, transports et tourisme

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 26 avril 1993, page 1252

**Réponse publiée le :** 26 juillet 1993, page 2235